



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA GRENOBLE-2025-2127267-MCF TPCAU Cat 1

Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / Catégorie 1

Ref : 2025-2127267

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Grenoble
(ENSAG)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de GRENOBLE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maître de conférences
des ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

En prévision des évolutions du corps enseignant dans le champ TPCAU et dans la perspective de l'écriture de la nouvelle maquette pédagogique de l'ENSAG, les instances de l'école ont identifié un besoin de renforcement des apports pédagogiques en cycle licence, et plus

particulièrement concernant les implications méthodologiques et les connaissances scientifiques indispensables pour intégrer la transition socio-écologique dans le processus de conception architecturale, urbaine et paysagère.

Pour enseigner les bases du projet d'architecture aux étudiants et étudiantes de licence, il est désormais nécessaire de croiser une pluralité de savoirs et d'expertises relatives à l'histoire environnementale des espaces habités et à l'impact des sciences de l'environnement sur l'aménagement actuel et avenir de ces mêmes espaces. Cet enseignement doit également reposer sur une bonne connaissance des modes de production et de comportement des matériaux bio et géo sourcés, ainsi que sur une approche à la fois cultivée et critique des processus d'intégration des savoir-faire des constructeurs et des savoir-habiter résultant de l'évolutions de nos modes de vie. Les transformations techniques qui accompagnent les processus de conception pourront également être prises en compte.

L'ENSAG développe par ailleurs une pédagogie expérientielle spécifique qui prend une place importante dans la maquette pédagogique actuelle et à venir. L'enseignement du projet par « l'expérience » (entendue au sens générique) est un mode d'apprentissage très efficace de la conception architecturale. Il est à renforcer par la pratique de mises en situation spécifiques et enrichissantes (sur le plan constructif, ambiantal, social, etc.). L'enseignant(H/F) devra participer à la promotion de cette approche.

En cycle licence

L'enseignant (H/F) prendra la responsabilité d'un atelier de projet en semestre 6.

Les semestres de licence à l'ENSAG sont organisés selon des focus thématiques qui permettent des collaborations étroites, au sein de l'atelier, entre enseignant.e.s du projet et enseignant.e.s d'autres champs. Le S6 est consacré à la synthèse architecturale, urbaine et paysagère. L'exercice porte sur un programme mixte incluant une réflexion sur l'aménagement urbain et paysager du site d'intervention. Les collaborations interdisciplinaires encouragées en S6 se font principalement avec les enseignant.e.s du champ VT.

L'enseignant contribuera aux cours magistraux qui abordent la conception architecturale, urbaine et paysagère de manière théorique en cycle licence et renforcera les équipes en charge de l'enseignement du projet en L2.

L'enseignant proposera un enseignements à choix (intensif expérientiel, « optionnel transition ») consacré à un sujet de son choix, l'enjeu de ces formats courts étant de transmettre aux étudiant.e.s de licence des connaissances et des méthodes ciblées relatives aux enjeux de la transition socio-écologique ou de les outiller sur le sujet par la mise en situation.

L'enseignant participera aux suivis des stages de licence et aux soutenances des rapports d'étude.

En cycle master

L'enseignant (H/F) proposera un séminaire de tronc commun en semestre 7 ou 8 qui développera une question d'architecture transversale aux entrées thématiques développées dans les parcours de master de l'ENSAG.

En dialogue avec les équipes pédagogiques des parcours de master de l'ENSAG, l'enseignant s'impliquera par ailleurs dans l'enseignement du projet et/ou dans les séminaires « adossés au studio » qui structurent l'offre pédagogique de chaque parcours. Il/la contribuera également au suivi des mémoires de master et aux soutenances des PFE.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

L'enseignant (H/F) devra maîtriser le processus de conception architecturale, urbaine et paysagère au regard des évolutions qu'il connaît face aux enjeux de la transition socio-écologique. Il devra, par ailleurs, faire preuve d'un regard réflexif sur les modalités de transmission des connaissances et sur les méthodes d'apprentissage de ce processus complexe. L'enseignant (H/F) devra montrer une bonne expérience en matière de recherche, à travers sa participation à des projets de recherche et sa production scientifique. L'enseignant (H/F) devra présenter des expertises sur les questions socio-écologiques, il pourra traiter des enjeux de construction et de matérialité, d'ambiances et d'atmosphères, d'environnement et de changement climatique, des écologies du sensible et de l'écologie des techniques, en considérant les modalités et l'instrumentation de la conception architecturale.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant (H/F) participera au développement de la recherche, par une production scientifique active, au sein d'une des trois unités de recherche de l'ENSAG en fonction des domaines et thématiques de ses travaux.

Diplômes ou expérience professionnelle requis

Diplôme d'architecte et doctorat en architecture.

Éléments de candidature

Personne à contacter

drh@grenoble.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la

disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG-UGA) est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Établissement composante de l'Université Grenoble Alpes, l'ENSAG-UGA accueille environ 950 étudiants encadrés par 240 enseignants et intervenants aux profils très variés, ainsi qu'une équipe administrative et technique de 50 personnes.

L'ENSAG-UGA se démarque par ses activités de recherche via ses 3 unités comptant près d'une cinquantaine de doctorants. L'ouverture internationale est également une des forces de l'établissement (mobilités, partenariats, coopérations scientifiques et pédagogiques).

L'école a inscrit la problématique du développement durable dans son projet d'établissement, afin de former des architectes critiques et constructifs, prêts à relever les défis de l'évolution des métiers avec pour objectif la formation de professionnels à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société.

La personne recrutée sera rattachée à l'un des trois laboratoires :

AAU CRESSON (centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain) est une équipe de recherche architecturale et urbaine.

L'unité de recherche AE&CC dont le champ scientifique est l'architecture appréhendée au prisme des « cultures constructives » et selon trois thèmes de recherche : Patrimoine, Matériaux et Habitat.

Le laboratoire Méthodes et Histoire de l'Architecture (MHA) est une équipe d'accueil (EA7445), hébergée l'ENSA de Grenoble, rattachée à l'EDSHPT, Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire (ED454), école doctorale de l'Université de Grenoble Alpes

Liaisons hiérarchiques : La direction de l'ENSAG

Liaisons fonctionnelles : L'équipe enseignante, le personnel administratif